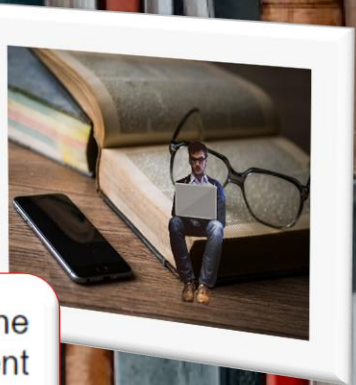


Boîte à livres



Principe des boîtes à livres :

Cela consiste à déposer un bouquin, peu importe le style (roman, polar,...) dans une boîte à disposition de tous pour qu'il puisse atterrir dans les mains de quelqu'un d'autre.

Une **boîte à livres** est avant tout un échange. Si vous avez aimé la lecture d'un livre et si vous désirez en faire profiter les autres, rien de plus simple : il vous suffit de déposer ce livre dans la **boîte à livres**. A votre tour, vous pourrez librement emporter un ouvrage qui vous intéresse.

Le principe est donc celui du troc

Un « plus » est d'insérer, dans l'ouvrage que l'on souhaite faire découvrir, un petit mot d'appréciation de la lecture, afin que le partage prenne une réelle dimension humaine.

Les livres déposés doivent être en bon état, pensez aux autres lecteurs !

N'oubliez pas que les livres sont à disposition de tous, dans un lieu public. Pensez à nos jeunes, ne déposez pas des ouvrages réservés à public averti.

L'utilisation de la **boîte à livres** offre une réelle souplesse dans son fonctionnement en terme de coût (emprunt des livres entièrement gratuit, aucune cotisation nécessaire) et en terme de délai d'emprunt (aucune date de retour du livre n'est exigée, ni même le retour du livre).

C'est aussi et surtout l'occasion pour ceux qui n'ont pas les moyens financiers de s'acheter des livres, d'avoir l'opportunité de s'ouvrir à la lecture.

Beaucoup y verront simplement un moyen ludique et agréable de partager les récits qui les ont touchés, émus.

Notez bien qu'un livre déposé dans une **boîte à livres** est cédé gratuitement. Donc, ne venez pas prendre un livre pour le revendre par la suite. Cela ne correspond pas au principe du concept, d'abord parce que c'est un manque de respect envers la personne qui a déposé l'ouvrage, mais aussi parce que vous avez de forte chance d'avoir une mention sur la couverture ou dans le livre qui stipule « *Cédé à une boîte à livres, ne peut être vendu* ».